



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 septembre 2003
Français
Original: anglais

Ordre du jour provisoire de la 4821e séance (privée) du Conseil de sécurité

Qui se tiendra à huis clos le mardi 9 septembre 2003, à 15 h 30

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Séance du Conseil de sécurité avec la participation de représentants de pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) du Conseil.

